

Agglo infos

LA LETTRE DU PAYS DE FONTAINEBLEAU
Janv. - mars 2024

DOSSIER

Le Plan climat air énergie territorial à mi-parcours



#19

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE :**
nos entreprises ont
du talent !

MOBILITÉS :
le plan vélo sur la ligne
d'arrivée

UNE ANNÉE OLYMPIQUE
demandez le programme

France
services

Besoin d'aide

pour vos démarches
administratives ?



France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :



Exemples de services proposés dans les France services :

- Déclarer mes revenus
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite)
- Créer votre espace Pôle emploi
- Gérer votre compte Ameli

Avon

France services Avon
27 avenue du Général de Gaulle
01 64 24 32 62

Fontainebleau

France services de la Sous-Préfecture
de Fontainebleau
37 rue Royale • 01 60 74 66 77



Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires, plan d'accès, permanences, nouvelles ouvertures...) sur france-services.gouv.fr ou scannez ce QR code



SOMMAIRE

4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Être accompagné pour créer, entreprendre, se développer
- Voyager au Pays de Fontainebleau

9 MOBILITÉ

- Le plan vélo
- En forêt, à la gare, le vélo facilité

11 DOSSIER PCAET à mi-parcours

14 ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

- Biodiversité
- La collecte des biodéchets
- Les chantiers en cours

16 URBANISME

- PLUi : à vous de jouer !
- NOUVEAU : une permanence CAUE près de chez vous

17 HABITAT

- Rénover, acheter, louer : l'agglo à votre écoute

18 ENFANCE JEUNESSE

- Le programme 2024 des RPE
- Les projets citoyenneté de l'enfance

20 SPORT

- Venue des Irlandais et Sud Coréens
- Les grandes dates et événements de 2024

23 TEMPO

- Les manifestations des 26 communes

ÉDITO



PASCAL GOUHOURY

Président de l'agglomération
du Pays de Fontainebleau

C'est avec joie et optimisme que je m'adresse à vous en ce début d'année. En cette période empreinte de renouveau, permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour une année 2024 heureuse, épanouissante et porteuse de succès pour chacun d'entre vous.

Cette lettre d'information marque le début d'une nouvelle étape pour notre agglomération. En regardant en arrière, nous pouvons être fiers des accomplissements collectifs qui ont marqué notre territoire au cours des dernières années. C'est avec cette même détermination que nous abordons l'année à venir, animés par la volonté de faire de notre agglomération un lieu toujours plus agréable à vivre.

Au cœur des défis qui nous attendent, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) se positionne comme une pierre angulaire de notre engagement en faveur de la transition écologique. Adopté en 2020, ce plan fixe les jalons de notre politique environnementale sur la période 2020-2026.

Dans cette dynamique, je suis heureux de partager avec vous le bilan à mi-parcours du PCAET, fruit d'un travail réalisé en collaboration avec les services de l'agglomération et nos précieux partenaires locaux et institutionnels. Les suivis annuels effectués témoignent de notre engagement concret en faveur de la préservation de notre environnement.

Pour la feuille de route 2023-2026, nous avons pris la décision unanime de consolider nos efforts actuels et d'investir de nouveaux enjeux. Les défis qui se dressent devant nous sont autant de perspectives d'action et de progrès pour notre territoire : renforcer la lisibilité de la démarche PCAET, mieux prendre en compte les enjeux de la qualité de l'air, de la gestion de l'eau, amplifier la coordination du PCAET auprès des communes, poursuivre le renforcement de l'offre de transport en commun, systématiser les démarches d'achat durable, valoriser, protéger la biodiversité.

Ces objectifs reflètent notre engagement envers un avenir plus durable et plus respectueux de notre environnement. Nous savons qu'il est urgent d'agir mieux et plus, et c'est ensemble que nous pourrons faire la différence.

Je vous souhaite une excellente année 2024, placée sous le signe de l'unité, de la prospérité et de la réussite collective.

Très bonne lecture !

Retour sur la 1^{ère} édition du mois de la création-reprise d'entreprises

Durant tout le mois de novembre, 27 acteurs de l'accompagnement des entreprises ont été mobilisés. Les trois partenaires soutenus par l'agglomération en matière de financement et d'accompagnement, Initiatives Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne, Réseau Entreprendre et France Active Seine-et-Marne Essonne ont participé et / ou animé les temps forts.

- La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) en association avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) ont accueilli créateurs et futurs repreneurs lors d'une conférence, complétée d'un salon pour « Les rencontres de l'entrepreneuriat » ;
- Le Réseau Entreprendre a animé une Masterclass sur le pacte d'associés ;
- L'agglomération a informé les porteurs de projets sur les principes et modalités de création et de fonctionnement des SCIC et SCOP lors d'une réunion d'information « Créer et reprendre en coopérative » ;
- Enfin deux ateliers portant sur les missions des experts-comptables et sur le positionnement de produit ont complété ce beau programme.

Rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition !



Ateliers, conférence, masterclass mois de la création

Les entreprises du Pays de Fontainebleau ont du talent

Découvrez les 19 entreprises implantées aux 4 coins de l'agglomération, candidates au concours Talents d'entreprises du Pays de Fontainebleau ! Les votes publics sont ouverts jusqu'au 12 janvier. Habitants, entreprises du territoire sont invités à voter sur le portail économique de l'agglomération pour le lauréat du prix « Coup de cœur ». Cinq autres lauréats seront consacrés via un jury expert*, selon des catégories inscrites dans l'identité économique du territoire.

Sont candidats cette année pour :

- **Le prix alimentation et agriculture** : Agrof'île (Fleury-en-Bière), Canasuc (Ury), la Fromagerie Loiseau (Achères-la-Forêt) et l'Armoire à glaces (Recloses) ;
- **Le prix innovation** : Playstarter (Fontainebleau), The Cross Product (Avon) et wAys (Fontainebleau) ;
- **Le prix créativité** : Etiquettes Haas (Samoreau), Isabelle Nègre Photographe (Bourron-Marlotte), IB Coworking Beauté (Avon), Jacques Fromage (Chailly-en-Bière), Sa Perle et Popette (Avon), Canasuc (Ury), Concept Store Kelly Arty (Fontainebleau), la Juxtaposition (Barbizon) ;
- **Le prix tourisme durable** : le Château de Bourron (Bourron-Marlotte), La Papote (Bourron-Marlotte) et La Juxtaposition (Barbizon) ;
- **Le prix transition environnementale** : Compost et nous (Fontainebleau), Joéma Friperie (Le Vaudoué), le Château de Bourron (Bourron-Marlotte), Smile for Future (Fontainebleau) et Agrof'île (Fleury-en-Bière).

La 3^e édition avait mis à l'honneur La Maison du Bien Vieillir (Fontainebleau) ; Blow Cycles (Avon), La Conserverie de la Forêt (Samois-sur-Seine), Le Bio en Vrac (Bois-le-Roi), Candide Bronze d'art (Bois-le-Roi), et Les Couleurs du Numérique (Fontainebleau).

Le suspens prendra fin le soir des 8^e Rencontres Économiques du Pays de Fontainebleau, le 1^{er} février 2024 à l'INSEAD : un événement qui s'adresse aux entreprises et acteurs économiques implantés sur les 26 communes

du territoire. Un rendez-vous annuel pour informer sur les aides et projets utiles au développement des entreprises sur le territoire mais aussi pour stimuler les coopérations.



Rencontres éco 2023



Découvrez les portraits des candidats de la promotion 2023 et votez

**Merci aux membres du jury de cette édition pour leur implication : entreprises lauréates de la précédente édition, Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ile-de-France, Initiative Melun Val de Seine et sud Seine-et-Marne, France Active Seine-et-Marne Essonne, Réseau Entreprendre 77, ISIGE Mines Paris-PSL, Pays de Fontainebleau Tourisme et Seine-et-Marne Attractivité*

Découvrez les porteurs d'idées d'entreprises engagées

Pour la 3^e année, l'agglomération et son partenaire France Active Seine-et-Marne Essonne accompagnent un petit groupe de porteurs de projets pour faire aboutir leur idée d'entreprise. Durant un mois, ils bénéficient d'ateliers collectifs et de rendez-vous individuels. Des projets à suivre dès leurs premiers pas !

◆ Carole Jung et Isabelle Hubens

Carole Jung & Co propose de construire un parcours sonore immersif et ludique inclusif, révélant le potentiel culturel des sites touristiques. À travers chansons, ambiances, jeux de piste et musique, Carole Jung & Co recrée des visites sonores originales, adaptées à tous les publics : touristes, familles, enfants, adolescents et personnes en situation de handicap. Porté par Carole Jung et Isabelle Hubens, ce projet s'entoure de guides conférenciers, historiens, scénaristes, compositeurs sonores, traducteurs et comédiens. L'objectif est de faciliter l'accès à la culture pour tous, en proposant des expériences uniques et sur mesure, tout en mettant en lumière le patrimoine local.

◆ Carola Kuss

Carola Kuss porte depuis longtemps le projet de créer et animer un tiers lieu favorisant la réunion, l'interaction, la transmission, et la coopération

autour de projets collectifs. Son ambition est de créer un espace ouvert aux entrepreneurs comme à tous les publics où ils peuvent se rassembler, partager des savoir-faire à travers des ateliers ludiques intergénérationnels, et s'engager dans des activités axées sur l'écologie, le bien-être, la musique ou l'artisanat. Son objectif est de stimuler une dynamique collaborative entre projets et actions locales, favorisant ainsi l'émergence de connexions significatives dans le territoire.

◆ Julien Colboc

Depuis 25 ans, Julien Colboc transforme le bois local en bois d'œuvre, tout en partageant sa passion à travers des ateliers avec les jeunes. Pour mettre en valeur cette activité, il ambitionne de créer un lieu multifonctionnel propice à l'activation de la motivation de l'apprentissage de chacun : ce lieu comprendra une scierie pédagogique, un espace d'apprentissage intergénérationnel et un lieu d'échanges autour du bois. Implanté au cœur de notre forêt, son projet visera à sensibiliser tous les publics aux usages du bois, en mettant en avant l'environnement forestier local. Porté par sa volonté de partager son savoir et son savoir-faire à travers des ateliers adaptés, Julien Colboc veut favoriser la transmission

des connaissances et contribuer ainsi au développement durable des régions.

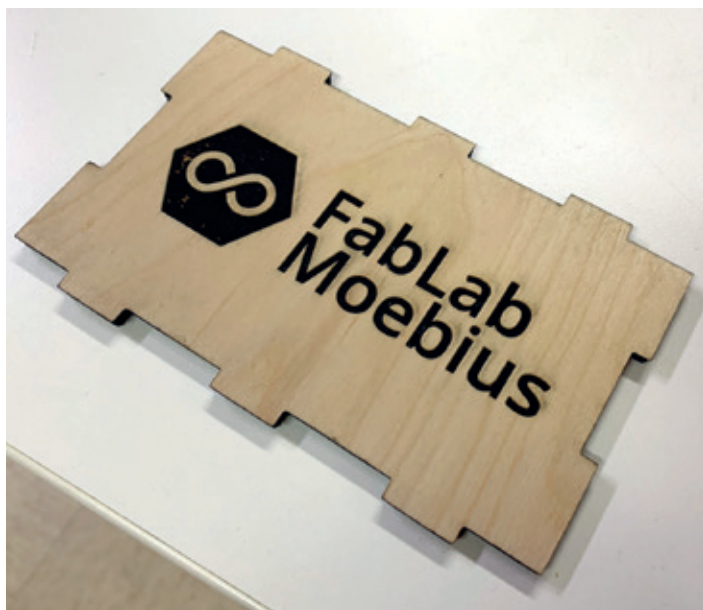
◆ Jean-Baptiste et Pierre-Henri Hardy

Jean-Baptiste et Pierre-Henri Hardy dirigent le projet « BRRO » qui offre une cuisine populaire accompagnée de vins colorés. La vision de ces deux frères consiste à créer un espace de vie inspiré des lieux de quartiers, offrant aux novices et aux amateurs une expérience gastronomique et œnologique locale, responsable et divertissante. Ce projet d'entreprise familiale, porté par des professionnels passionnés, met en avant une cuisine locale, simple et authentique, valorisant les producteurs locaux. En plus des ateliers thématiques sur le vin qu'ils projettent d'animer, ils visent à promouvoir le territoire auprès d'une clientèle locale et internationale. Leur ambition est de mettre en lumière le territoire, de rassembler les producteurs en circuit court, de soutenir les vignerons artisans, de s'engager dans l'économie sociale et solidaire en réduisant le gaspillage alimentaire, en valorisant les déchets et en reversant une partie de leurs revenus à des actions solidaires. De plus, ils aspirent à former des apprentis aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration, contribuant ainsi à l'évolution du secteur.



Promotion entreprises engagées et intervenants

L'agгло, sociétaire au sein du Fablab implanté à l'École des Mines



Gravure laser sur bois - Fab Lab

Un Fablab est un « laboratoire de fabrication » dont l'étymologie résulte de la contraction de l'anglais « fabrication laboratory ». Il s'agit concrètement de lieux ouverts au public qui s'inscrivent dans l'apprentissage par « le faire ». On peut y trouver différentes sortes d'instruments, comme des machines-outils pilotées par ordinateur, permettant la fabrication, la réparation, la transformation d'objets et la conception de prototypes.

Le Fablab Moebius a démarré son activité il y a 10 ans sur la commune de Cély puis de Barbizon. Depuis 2019, l'association cherche un lieu au cœur de l'agglomération pour opérer un changement d'échelle. Son objectif est de pouvoir offrir un service de proximité également aux TPE, aux jeunes entreprises ou encore aux artisans, tout en continuant à étoffer les liens avec le grand public.

Une rencontre décisive avec l'École des Mines a abouti à repérer un bâtiment inoccupé sur le campus. Ainsi, après plusieurs mois de travaux et la transformation de l'association en société coopérative d'intérêt

collectif, le Fablab va ouvrir ses portes sur un nouveau site au 42 rue Saint Honoré à Fontainebleau dans quelques semaines. Le choix de ce mode entrepreneurial en coopérative vise à fédérer largement l'ensemble des acteurs et partenaires et d'ainsi assurer un ancrage social et économique du Fablab sur le territoire.

Pour faciliter l'aboutissement de ce projet, la communauté d'agglomération a contribué en apportant :

- la mobilisation de son Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique qui a permis d'obtenir un financement de l'État pour les travaux de rénovation du bâtiment ;
- un accompagnement à la formalisation du changement d'échelle grâce au partenariat France Active Seine et Marne Essonne.

Au titre de sa compétence en matière de développement économique, l'agglomération a déposé sa candidature au sociétariat afin de renforcer son implication dans les activités et les projets stratégiques du Fablab :

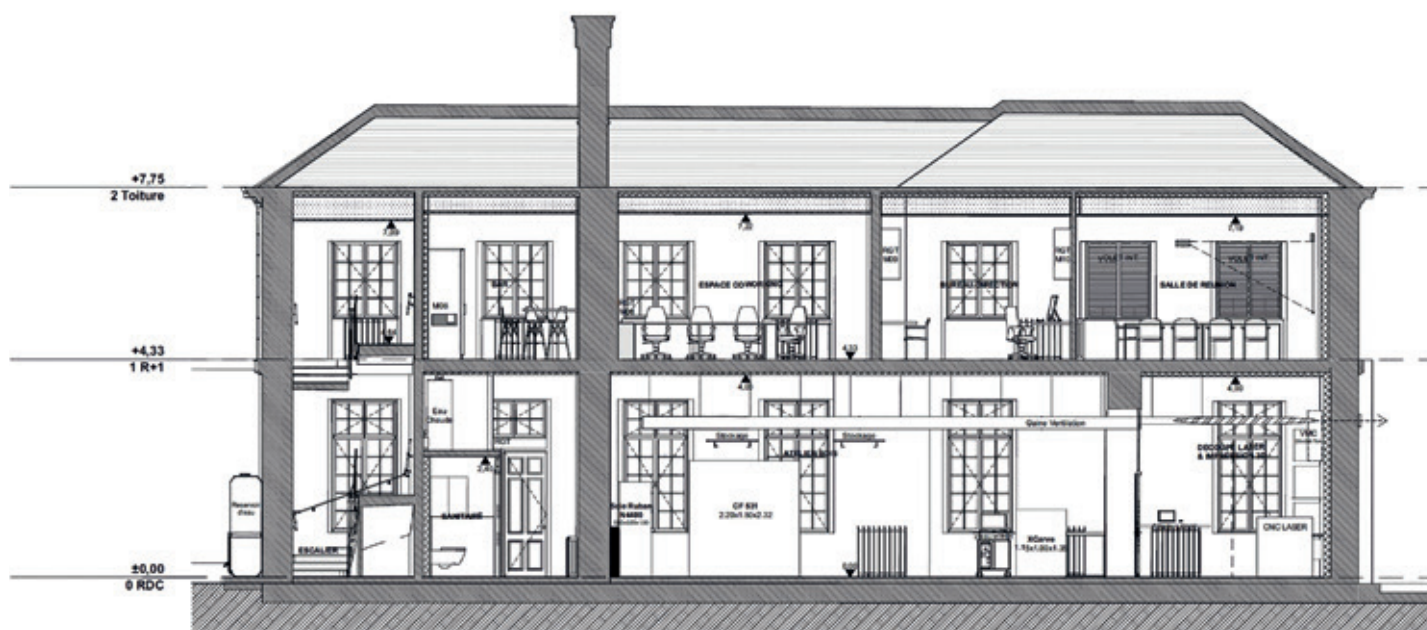
- l'appui en proximité des entreprises et la stimulation des coopérations par l'accès facilité au prototypage local pour les jeunes et petites entreprises locales ;
- la facilitation de l'adéquation entre emploi et recrutement local par le développement des savoirs scientifiques auprès des habitants, jeunes et moins jeunes, levier pour favoriser l'employabilité et stimuler l'innovation.

Ainsi depuis décembre 2023, la communauté d'agglomération est fière de faire partie des 28 sociétaires de cette jeune coopérative.

Une belle aventure au service du développement local en perspective !



Découvrez l'activité du FabLab Moebius



Plan d'implantation ateliers FabLab - École des Mines

Développement de l'immobilier d'entreprises : l'agglomération exposante au SIMI 2023

Le SIMI est le salon annuel de référence de l'immobilier d'entreprises à Paris. C'est un événement professionnel devenu incontournable pour les acteurs de ce secteur et les territoires portant des projets de parcs d'activités économiques et d'immobiliers d'entreprises.

L'agglomération a profité d'une belle vitrine sur le stand porté par le Département de Seine-et-Marne. Un événement marquant qui ouvre une nouvelle page dans la stratégie de développement économique du territoire. Le renforcement de l'offre immobilière et foncière destinée aux entreprises est un levier fort d'attractivité. Une stratégie qui cible en particulier des activités s'inscrivant dans l'identité économique du territoire.

Aux côtés des treize autres territoires départementaux, des aménageurs et promoteurs exposants sur le stand, ce fût l'occasion de découvrir et d'échanger sur des opérations et des projets inspirants. L'occasion également de valoriser l'attractivité de notre territoire et son offre d'appui aux entreprises.

Cette édition 2023 a mis sur le devant de la scène les enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels doit s'adapter le secteur de l'immobilier d'entreprises.



Stand du Département de Seine-et-Marne au SIMI 2023

Un projet de développement ? Une difficulté ? Contactez le service d'appui aux entreprises !

Thématiques traitées à tous les stades de développement : la création ou reprise, la croissance (financement, RH...), les difficultés, la transmission et la recherche de locaux.

Modalités d'intervention :

- **Un appui individuel** : analyse du besoin, conseils et orientation sur-mesure.
- **Un accès facilité à des informations économiques** (dispositifs, événements, informations pratiques locales...) via plusieurs canaux :
 - un site internet ressource : le portail économique du Pays de Fontainebleau,
 - une Newsletter économique mensuelle,
 - un groupe LinkedIn « Le réseau Eco du Pays de Fontainebleau ».
- **Des événements d'informations et/ou de « mise en réseau »** :
 - des ateliers d'information bimensuels gratuits : « Les Ateliers Eco du Pays de Fontainebleau »,
 - des temps forts annuels de « mise en réseau » : Concours Talents d'Entreprises, Rencontres Economiques.
- **Des dispositifs spécifiques proposés sur le territoire** :
 - bureaux en pépinière pour jeunes entreprises,
 - partenariats spécifiques en matière d'accompagnement et de financements : France Active, Réseau Initiative, Réseau Entreprendre.

En 2023 :

- ◆ + de **150** rendez-vous avec le service
- ◆ **13** Ateliers Eco
- ◆ **153** participant(e)s aux ateliers
- ◆ **3 000** visiteurs sur le portail économique

CONTACTS ÉCO

Solène ASSÉRÉ pour l'appui aux entreprises,
economie@pays-fontainebleau.fr
06 74 59 28 76

Julie SAINT-PIERRE pour le développement
immobilier et foncier économique
julie.saintpierre@pays-fontainebleau.fr
01 89 28 00 44

Les travaux du port de Valvins avancent

Les travaux présentés dans la précédente lettre d'infos se poursuivent, ils aboutissent en ce début d'année. Pour mémoire, l'ambition de l'agglomération est de s'appuyer sur ce site pour proposer une nouvelle porte d'entrée touristique sur le Pays de Fontainebleau tant par le fleuve que par ses berges (l'Euro-véloroute, dite la Scandibérique, est à deux pas) et d'offrir aux habitants un nouvel espace de loisirs.

La suite du chantier est à suivre dans la prochaine lettre d'info !



Ponçage et dépose des pannes 3 et 4



Livraison des nouveaux pannes 3 et 4



Installation des nouvelles portes et pannes 3, 4 et 5



Version finale des nouvelles pannes 3 et 4 avec passerelle

Voyage au Pays de Fontainebleau

L'office de Tourisme du Pays de Fontainebleau propose **un nouveau carnet de voyage** aux visiteurs, pour découvrir plus en profondeur le territoire.

Une globe-trotteuse en herbe, Emma, partage son séjour en harmonie avec les lieux dans ce carnet ponctué de récits, de peintures à l'aquarelle, de photos... À la découverte de l'identité du Pays de Fontainebleau et de ses richesses touristiques, à la rencontre des habitants et acteurs qui font vivre la destination ou encore au travers d'expériences vécues, ce carnet a pour ambition d'être un précieux compagnon pour les visiteurs.

Il permettra également aux habitants de redécouvrir leur territoire. Au cœur des nombreux villages artistiques et bucoliques et de la ville impériale, les visiteurs découvrent l'art de vivre local et les pépites du petit patrimoine.

C'est aussi une invitation à s'immerger en forêt de Fontainebleau avec respect pour préserver cet espace naturel d'exception, à s'émerveiller devant l'histoire de France au Château de Fontainebleau, à profiter d'une destination équestre d'exception sans oublier la vaste programmation événementielle (Festival Django, Festival de l'Histoire de l'Art, manifestations au Grand Parquet, marchés aux fleurs, concerts...)

Ce carnet est remis dans les offices de tourisme intercommunaux de Barbizon et Fontainebleau.

Venez le découvrir !



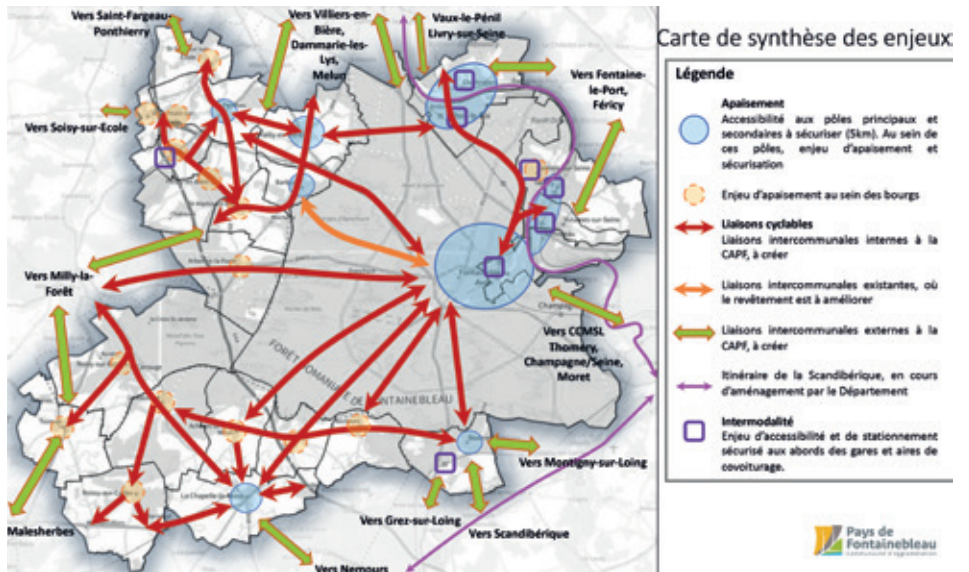
Carnet de voyage à disposition dans vos offices de tourisme

Vers un réseau cyclable intercommunal

Au terme des premières phases de diagnostic et d'écriture des différents scénarios, les premières lignes de désirs potentielles offrant une alternative à la voiture individuelle pour les déplacements du quotidien ont été identifiées. Ces attentes permettront de développer les scénarios futurs et le types d'aménagement souhaités.

Les habitants ont été activement impliqués sur l'ensemble des 26 communes. Les ateliers ont notamment permis de valider, modifier ou ajouter des souhaits en collaboration avec les élus référents au schéma directeur cyclable. La stratégie a été partagée avec les partenaires lors d'un comité technique fin septembre 2023. Quatre priorités sont données à ce schéma directeur cyclable : Aménager un réseau cyclable à l'échelle intercommunale ; Développer les services de l'écosystème vélo (stationnement cyclable) ; Rendre le vélo attractif pour les habitants (sensibiliser, promouvoir) ; garantir la gouvernance et le suivi du SDC.

Les aménagements cyclables prendront en compte des facteurs tels que la vitesse et le nombre de véhicules motorisés, déterminant ainsi le partage ou non de la chaussée. L'analyse exigeante a jeté les bases d'une approche réfléchie pour le développement de liaisons



cyclables répondant au mieux aux besoins de la population. Cette première ébauche devra tenir compte des contraintes environnementales de la forêt de Fontainebleau et du schéma directeur cyclable mené à l'échelle du Département de Seine-et-Marne. Ce travail a aussi été mené en cohérence avec les liaisons cyclables proposées par l'Office National des Forêts (voir page 10).

L'objectif est de tendre vers **262 km de liaisons cyclables communautaires, un maillage optimal du territoire, un niveau de service adapté aux enjeux locaux, des continuités dans les centres-bourgs et un objectif de 10 à 15% de part modale vélo en 2030 sur le territoire.**

Rendez-vous au cours du 1^{er} semestre 2024 pour l'adoption du plan vélo !



Atelier participatif schéma directeur cyclable



Des liaisons intercommunales via :

- Le réseau de routes calmes en partage de voirie,
- Réaffectation des voies les moins empruntées,
- Identification de liaisons forestières vers Fontainebleau,
- Des aménagements séparatifs pour relier les bourgs,
- Des itinéraires apaisés dans les centres bourgs.

L'ONF, partenaire de la démarche liaisons douces

Le développement de la pratique du vélo en milieu forestier revêt une grande importance dans la promotion de la mobilité douce sur notre territoire. Avec l'accompagnement de la communauté d'agglomération, l'Office National des Forêts a présenté divers axes de travail dans plusieurs secteurs afin de connecter les communes entre elles. Pour concrétiser cette initiative, des ateliers de travail et de visites de terrain avec les communes et les associations d'usagers du vélo ont eu lieu durant toute l'année 2023.

En 2024, des travaux de jalonnements pourront démarrer. La forêt de Fontainebleau étant la plus protégée de France et afin de respecter son cadre naturel et sa biodiversité, les parcours s'appuieront principalement sur les chemins grumiers, chemins les plus sécurisés. Ils seront donc destinés à l'usage des « Vélos Tout Terrain », plus adaptés au caractère naturel des voies à préserver.



Faciliter le stationnement vélo en gare

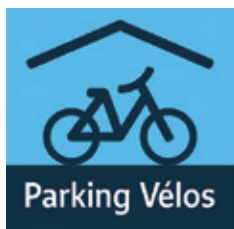
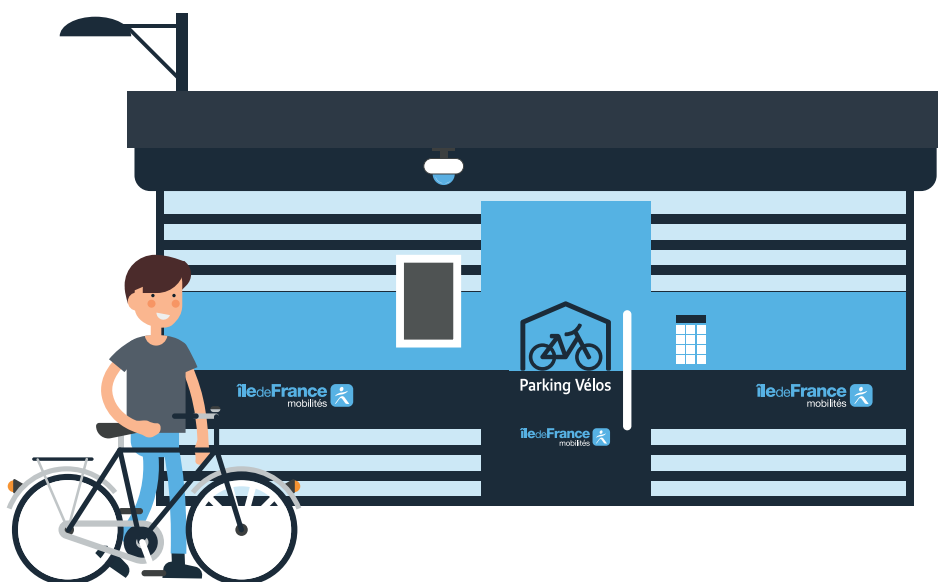
En lien avec Ile-de-France-Mobilités (IDFM), l'agglomération accroît le nombre de places vélos en gare. Les communes et l'association des usagers du vélo de notre territoire, La Vie à Vélo, ont souhaité le déploiement de ces stationnements.

Ainsi, la gare de Bois-le-Roi¹ proposera 244 places au lieu de 196 et la gare de Fontainebleau-Avon² accueillera 100 places supplémentaires. Les abris seront déplacés afin d'être plus visibles, tout en restant proche de l'entrée de la gare. De nouveaux services

et équipements seront mis en place : pied de réparation avec station de gonflage, bornes de recharges pour vélos à assistance électrique, casiers et places pour des vélos cargos.

La seconde phase concernera les gares de Bourron-Marlotte Chartrettes, Héricy et Samoreau/Vulaines-sur-Seine à l'horizon 2025.

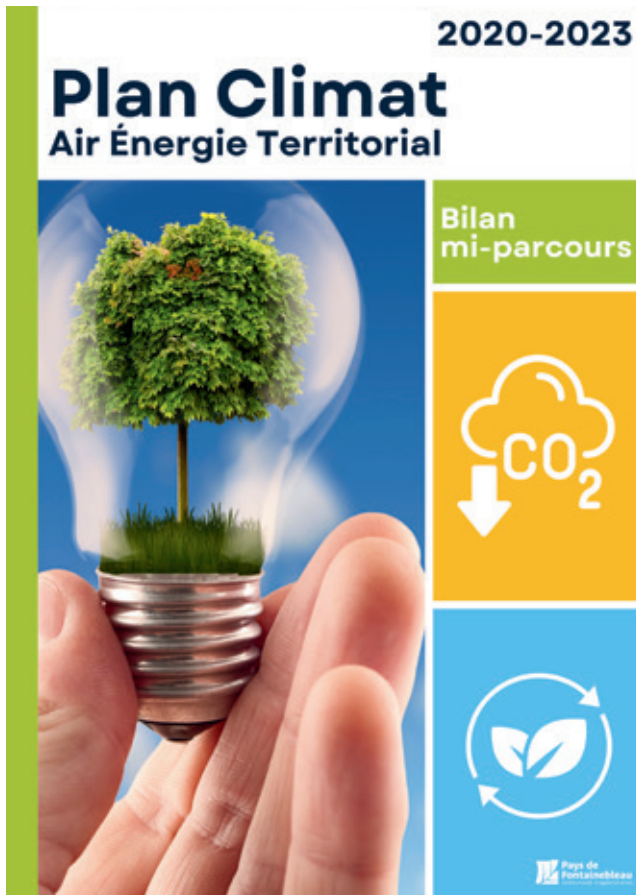
¹ maîtrise d'ouvrage la SNCF
² maîtrise d'ouvrage CAPF en lien avec la Ville d'Avon et Aménagement77



LE PASS' LOCAL

Le tarif du Pass' local destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus, résidants dans l'une des 26 communes de l'agglomération reste inchangé. Face aux problématiques d'inflation, les élus de l'agglomération ont souhaité son maintien à 80 € par an. Cela offre l'accès à une mobilité décarbonée à l'ensemble des séniors. L'agglomération se démarque sur cette aide que peu de communes d'Ile-de-France portent.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à mi-parcours



-46% consommation énergétique



-50% émission de gaz à effet de serre



42% production énergies renouvelables

Sous cet acronyme se cache un outil de planification pour la transition énergétique et écologique dont les actions et répercussions impactent directement votre quotidien. Le PCAET, entrepris en 2020 par l'agglomération, arrive à un tournant 6 ans pour réaliser 31 actions pour réduire les gaz à effet de serre (GES) du territoire 6 ans pour favoriser l'adaptation du territoire au changement climatique.

Afin d'atteindre ces objectifs, le travail se décline en 4 axes thématiques (% de réalisation) :

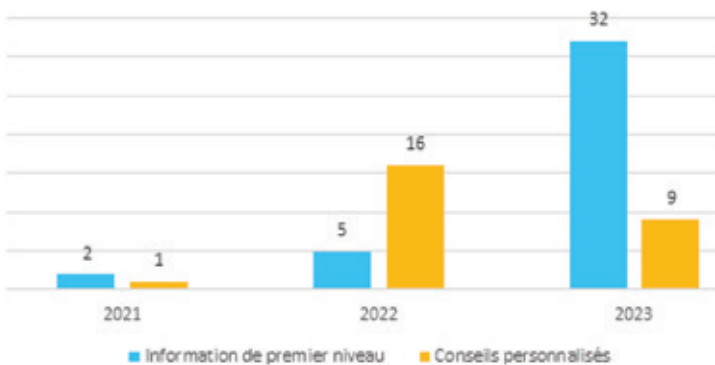
- L'amélioration de la performance énergétique du bâti sous maîtrise des collectivités (76 %)
- Le développement de la mobilité durable et l'amélioration de la qualité de l'air (54%)
- Le changement de comportement et l'évolution des pratiques de consommation (68%)
- L'adaptation du territoire aux dérèglements climatiques (41%)

Concrètement depuis 3 ans : 62 % des objectifs ont été réalisés

Exemples d'actions terminées et opérationnelles

- Création d'un guichet unique pour sensibiliser et accompagner les propriétaires, copropriétés, bailleurs effectuant des travaux de rénovation énergétique (Espace France Rénov' - Ma prime Renov' - Permanences ADIL) (voir calendrier des permanences en page 24)

Nombre d'actes d'accompagnement réalisés au profit des petites entreprises au 30 octobre 2023



- Valorisation et soutien des dispositifs de sensibilisation de la population à la limitation des déchets*

150 animations scolaires organisées en 2021 et 100 en 2022

1425 composteurs individuels distribués depuis 2020

*Porté par le SMICTOM de la Région de Fontainebleau



Exemples d'actions en cours

- **Fonds de concours sobriété énergétique sur le territoire du Pays de Fontainebleau.**
- Mise en valeur du foncier agricole du territoire et le développement des productions locales dans des circuits courts et bio via l'office de tourisme intercommunal
- Développement de la pratique du vélo sur le territoire
Réalisation en cours du schéma directeur cyclable du Pays de Fontainebleau
- Encouragement à l'intégration des enjeux climat-air-énergie dans les documents d'urbanisme :
Le PLUi démarré en 2021 intègre par choix communautaire la notion environnementale.
De fortes orientations environnementales sont explicitement traduites dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) avec : la préservation de la biodiversité, le développement des énergies renouvelables.
Identification et valorisation du réseau de producteurs et artisans locaux pour faciliter l'achat de produits locaux.



Document de travail pour les ateliers participatifs (PADD)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET BIOCLIMATISME

AXE 1 : Protéger un socle territorial naturel et paysager exceptionnel mais vulnérable [...]

I- Préserver le territoire en tant que bien commun des habitants et des usagers du Pays de Fontainebleau
2- Gérer durablement les ressources naturelles

⇒ **Garantir une répartition équitable et durable de la ressource en eau pour les différents usages sur le territoire :**

1. En réduisant la consommation de la ressource en eau et en favorisant la réutilisation des eaux non conventionnelles après traitement.
2. En prévoyant un développement en adéquation avec la capacité des ressources en eau et/ou des équipements actuels afin d'assurer et de sécuriser prioritairement l'alimentation en eau potable pour tous

3. Développer de manière durable la valorisation du bois et de la filière bois énergie sur le territoire

NATURE EN VILLE ET DÉPLACEMENTS DOUX

AXE 1 : Protéger un socle territorial et paysager exceptionnel mais vulnérable [...]

II- S'engager pour un modèle territorial ancré dans la sobriété
4. Se diriger vers un territoire exemplaire en matière de sobriété carbone

⇒ **Optimiser le niveau de stockage naturel du carbone dans les sols et la végétation, par exemple :**

1. En limitant l'imperméabilisation des espaces agricoles, naturels et forestiers.
2. En végétalisant et en désimperméabilisant certains espaces artificialisés.

NATURE EN VILLE ET DÉPLACEMENTS DOUX

POTENTIELS OUTILS RÉGLEMENTAIRES

	Faible	Exigence	Forte
1. Délimiter aménager les franges entre espaces urbanisés (U et AU) et les espaces ouverts (A et N)			
2. Identifier des secteurs de renaturation ou de végétalisation			

Schéma d'un exemple de marge de recul en limite des espaces agricoles ou naturels

Actions à venir :

- Intégration des pistes cyclables dans les projets d'aménagement et de revitalisation des centres-villes et centre-bourgs du territoire
- Soutien au développement de l'économie circulaire et développement de recycleries*
- Conservation et protection des corridors écologiques et cœurs de nature

*Porté par le SMICTOM de la Région de Fontainebleau

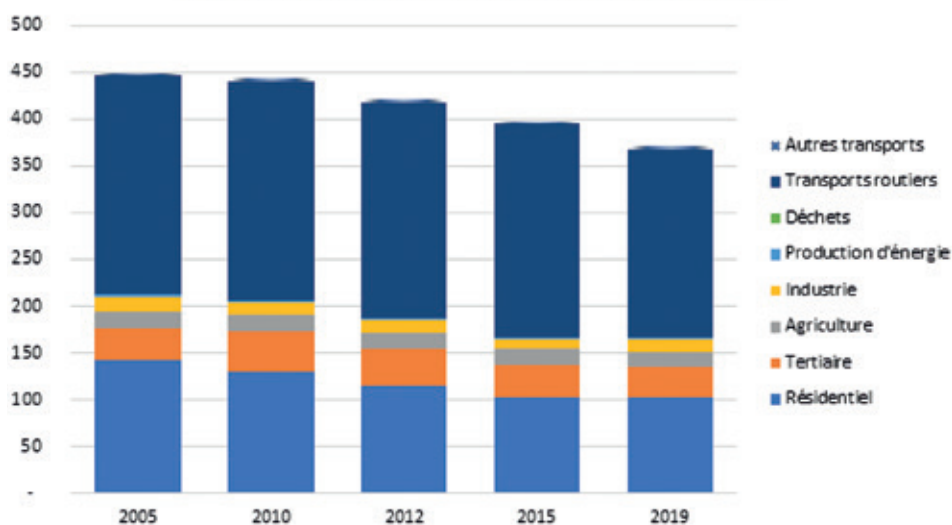
Synthèse des tendances d'évolution du territoire

Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) : les données mettent entre 4 et 5 ans à être collectées. Les derniers chiffres de 2019 à 371 kTeq CO₂, montrent une baisse de 4% par rapport à 2015 et 17% par rapport à 2005.

Bilan des consommations en électricité et gaz : les derniers chiffres de 2021 montrent une stagnation de la consommation énergétique avec 375 Gwh pour l'électricité et 563 Gwh pour le gaz naturel. Les secteurs résidentiels et tertiaire restent les plus gourmands.

Bilan de la qualité de l'air : Selon Airparif, la tendance est à la baisse des émissions pour l'ensemble des polluants, les valeurs limites sont respectées pour la majorité des polluants et on constate des orientations encourageantes concernant la pollution en dioxyde d'azote et en particules fines.

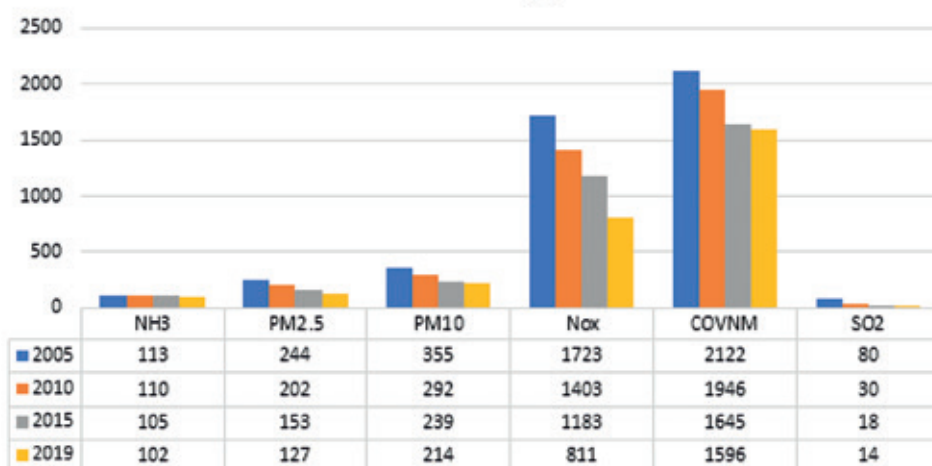
Evolution des émissions de gaz à effet de serre (Scope 1&2) par secteur d'activités, entre 2005 et 2019 (kTeqCO₂)



Les tendances à la baisse :

- ◆ Une **diminution de 23 % de l'Oxyde d'azote (Nox)**, émis lors de la combustion d'énergies fossiles (chauffage, production d'électricité, moteurs thermiques des véhicules, etc...) est constatée.
- ◆ **Les particules PM₁₀ et PM_{2,5}** sont issues de toutes les combustions. L'agriculture et les transports émettant aussi des polluants qui peuvent se transformer en particules secondaires doivent respectivement baisser de 19 % et 13 %
- ◆ **Les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM)** à l'état de vapeur dans notre atmosphère, présents dans les produits du quotidien (carburants, peintures, encres, cosmétiques ..) sont visés avec une baisse voulue à 3%.

Historique des émissions des polluants atmosphériques sur le territoire (T)



Les 3 premières années de mise en oeuvre du PCAET démontrent une dynamique générale positive, malgré des débuts perturbés par la crise sanitaire. Aussi, l'avancement du PCAET affiche une moyenne de réalisation assez satisfaisante de 62%. Ce bilan intermédiaire a permis d'exposer les données factuelles de consommations énergétiques. Il a également permis de mettre en évidence des éléments concernant les émissions GES et la qualité de l'air, de faire le point sur l'avancement du programme d'actions et la gouvernance du dispositif.

Le bilan permet de souligner les leviers suivants :

- ◆ Une mobilisation assez satisfaisante des acteurs du territoire dans la mise en oeuvre des actions inscrites dans le PCAET avec des résultats concrets des partenariats menés ;
- ◆ La naissance de réflexions ou de projets d'envergure de manière à alimenter et renforcer les ambitions du Plan Climat. On peut citer à titre indicatif le projet de restauration collective en circuits courts, les dispositifs d'amélioration de l'habitat, le fonds de concours « sobriété énergétique », le concours talents d'entreprises, la mobilité alternative à l'usage de la voiture individuelle...
- ◆ Une réelle volonté politique de porter le PCAET, ce qui donne plus de sens aux actions engagées
- ◆ La baisse des consommations d'énergie du secteur résidentiel qui reflète une tendance encourageante de poursuivre les efforts du guichet unique de la rénovation énergétique



Toutes les données sont consultables sur la plateforme du PCAET : www.planclimat-pays-fontainebleau.fr

Biodiversité : pourquoi l'agglo doit agir ?

La biodiversité englobe tout ce qui vit sur notre planète. Toutes les espèces animales et végétales en font partie. Nous-mêmes sommes un élément de cette chaîne de vie et nous nous considérons, à tort ou à raison, comme l'élément central autour duquel tout doit s'organiser.

Nous entendons dire que la biodiversité s'effondre et qu'il faut la protéger, mais quel impact cela peut-il avoir pour nous, humains ? Oublions un instant la petite bête et la petite fleur pour penser à nous.

Et d'abord réfléchissons à notre cadre de vie. Cet air que nous respirons n'est-il pas meilleur pour notre santé là où la biodiversité est la plus présente ?

Nous nous inquiétons du changement climatique. Mais tous ces végétaux et toutes ces zones humides qui captent le carbone ne seraient-ils pas nos meilleurs atouts pour combattre les émissions de gaz à effet de serre ? En plus de nous apporter de la fraîcheur et de l'oxygène, ils seraient notre protection contre l'évolution du climat.

La biodiversité, nous la consommons dans nos assiettes. Prendre soin de notre alimentation, c'est également prendre soin de la biodiversité et donc de nous.

N'oublions pas que rien n'est plus efficace qu'une mésange pour limiter la profusion des chenilles processionnaires et que personne ne détruit plus de moustiques que les hirondelles. Sans haies, il n'y a pas de mésanges et sans insecte, il n'y a plus d'hirondelles.

Qui transforme en compost nos déchets alimentaires sinon la faune invisible du sol ?

Hélas nous savons aussi que, si quelque part dans le monde un déséquilibre de la biodiversité apparaît, il va en résulter des conséquences imprévisibles pour les humains. Aujourd'hui, même si des hommes s'affrontent les armes à la main, nous sommes tous solidaires de l'état de la biodiversité de notre planète. Il n'y a plus de lieu protégé par son isolement et chacun subit les conséquences de ce que font ses voisins. C'est vrai à l'échelle planétaire comme à celle d'une agglomération.

Quand un écosystème est déséquilibré, il va chercher un nouveau point d'équilibre. Cela peut prendre longtemps et nul ne sait ce qu'il sera vraiment.

La nature nous donne tout ce dont nous avons besoin pour rester en bonne santé et même pour nous soigner. Nous avons les clés en main collectivement mais aussi individuellement.

La communauté d'agglomération est en pleine élaboration de son PLUi et poursuit la mise en œuvre de son PCAET. Leur objectif est de protéger notre cadre de vie et notre santé. Pour y arriver, ils doivent en premier lieu protéger la biodiversité du territoire. C'est pourquoi cette dernière sera pleinement prise en compte dans les documents de planification du Pays de Fontainebleau.

Le tri à la source des biodéchets, les solutions proposées par le SMICTOM ?

Depuis le 31 décembre 2023, la loi impose de séparer les déchets alimentaires des ordures ménagères, pour tous les producteurs et les particuliers. Ces déchets, composés à 90% d'eau, sont aujourd'hui transportés et incinérés alors qu'ils sont aisément valorisables à domicile ou en proximité.

Les biodéchets sont une ressource très utile pour enrichir nos sols (par la pratique du compostage) ou produire une énergie renouvelable (par la méthanisation). Il ne faut pas oublier que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Le SMICTOM, continue les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Il renforce le déploiement du compostage partout et pour tous et déploie des points de collecte en apport volontaire pour proposer une solution complémentaire au compostage.

Comment obtenir un composteur ?

Le SMICTOM en propose à prix réduit avec livraison et montage gratuits. Que vous soyez un particulier, une entreprise, une association, ou encore une école... le SMICTOM peut vous conseiller dans votre pratique : fini les mauvaises odeurs et le compost tout sec au fond du jardin !

Contactez le : **0800 133 895** (numéro gratuit d'un poste fixe)

La collecte en points d'apport volontaire

Pour les foyers ne pouvant pas composter, des points de collecte des déchets alimentaires* seront installés prochainement sur le territoire du SMICTOM. Ces nouvelles bornes feront l'objet de plusieurs phases d'implantation. La première aura lieu avant la fin de l'année.

*Il est à noter que ce dispositif vient en complément, et non en substitution, du déploiement du compostage.

Les biodéchets représentent :

30% du poids des poubelles,
80 kg par an et par habitant

**Mangez,
Bougez,
COMPOSTEZ !**

SMICTOM
www.lasolutioncestvous.fr
www.smictom-fontainebleau.fr

Passez commande
0800 133 895 Appel gratuit depuis un poste fixe

CADRE DE VIE

L'agglomération mène des chantiers sur l'ensemble des 26 communes, au sein de ses équipements (sportifs et administratifs) et au titre de la compétence eau et assainissement.

Voici quelques exemples de chantiers en cours ou achevés :



◆ Bassin pour eaux pluviales – Parc d'activités de Bois-le-Roi
Curage du bassin, pose de clôture, coût : 18 000€ HT



◆ Aménagement d'une salle d'entraînement – Base nautique de la Magdeleine à Samoie
Isolation, mise en place d'ouvrants, équipements de matériels d'entraînement, mise sous alarme
Coût travaux 100 000€ HT et fournitures 80 000€ HT



◆ Bassin d'infiltration des eaux pluviales – Gymnase André Poirier à Bourron-Marlotte
Capacité d'infiltration d'une pluie vingtennale en trois heures soit 100 m³ en fossés infiltrant - Coût 32 000€ HT

◆ Mise en place d'éclairage sur terrain de tennis extérieur – Stade Philippe Mahut à Fontainebleau
Coût : 56 000€ HT



◆ Deuxième tranche de réfection du toit du bâtiment Stop & work à Fontainebleau
Coût : 143 000€ HT pour 895m² de toiture en totalité

Autres chantiers :

◆ Mise en place d'un arrosage automatique sur le terrain de foot de Chailly-en-Bière. Bénéficiant d'un puit, le terrain est aujourd'hui doté d'un arrosage automatique permettant de rationaliser les apports en eau, de faire des économies avec une dispersion homogène, de réduire l'usage de matériel motorisé sur le terrain



◆ Reprise des cheminements au Stade Philippe Mahut à Fontainebleau



◆ Plantation de 50 arbres et arbustes dans les espaces verts du stade

Participez à l'écriture des règles du PLUi

4 ateliers de travail se sont tenus en fin d'année sur chacun des secteurs du territoire (Cœur urbain, les Vallées, le Gâtinais et la plaine de Bière). Une soixantaine de participants ont échangé sur les futures règles du PLUi. Des échanges et travaux ont été menés sur les différents aspects du projet :

- l'environnement avec la préservation de la biodiversité et bio climatisme, ...
- le paysage et le patrimoine avec les boisements à préserver, bâtiments remarquables, patrimoine vernaculaire,
- la mixité fonctionnelle avec les commerces, l'habitat, l'artisanat, l'industrie...
- la forme urbaine en parlant hauteurs de bâtiments, emprises au sol...

Le fruit de ce travail a ensuite été présenté aux élus pour alimenter les réflexions en cours.

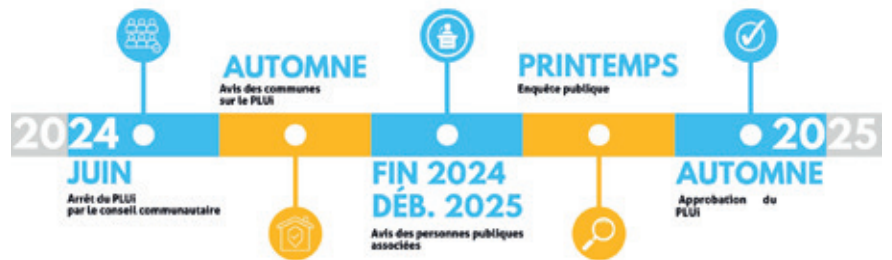
Il est toujours possible de contribuer au PLUi jusqu'au mois de février 2024.

Rendez-vous sur www.plui-pays-fontainebleau.fr pour :

- Participer aux réunions publiques ou ateliers participatifs tout au long de la démarche,
- Contribuer sur la carte participative,
- Apporter une observation sur le registre de concertation.



Atelier participatif PLUi - Bois-le-Roi



NOUVEAU, une permanence CAUE près de chez vous

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE77) est un organisme d'intérêt public créé en 1979, qui conseille en amont de tout projet les collectivités comme les particuliers qui lui en font la demande. Il informe et sensibilise les demandeurs individuels sur les sujets du cadre de vie et rassemble les personnes intéressées par les sujets environnement et urbanisme grâce à des rencontres, des visites ou des conférences.

Le CAUE propose toute l'année à Coulommiers ou en visioconférence **des rendez-vous gratuits aux particuliers** qui souhaitent agrandir, rénover ou construire leur habitation. Lors de ces entretiens, les architectes conseils du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne les aident dans leurs réflexions et choix d'aménagement en lien avec les Plans Locaux d'Urbanisme des communes. **Ces conseils ne se substituent pas à un accompagnement par un architecte ou un paysagiste professionnel.**

À partir de 2024, pour faciliter ces rencontres avec les habitants du Pays de Fontainebleau et du sud de la Seine-et-Marne, **4 journées de conseils sont organisées au siège de l'agglomération les 7 février, 15 mai, 25 septembre et 4 décembre.**

Pour permettre à l'architecte conseil de bien comprendre la demande un questionnaire est à remplir, des photographies du site, des plans, des croquis et tout autre document utile peuvent être transmis par mail ou apportés le jour même.



Prenez rendez-vous



Pensez à l'audit énergétique

Depuis le 1^{er} avril 2023, lors d'une vente, de la mise en location ou **d'un projet global de rénovation énergétique**, l'audit énergétique réglementaire doit figurer dans le dossier de diagnostic technique en complément du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) pour les logements classés en F et G. Les E seront concernés dès 2025 et les D en 2034.

Vos conseillers France Rénov', dans le cadre d'un projet global de rénovation énergétique, sont en mesure d'établir un audit énergétique gratuitement. Pour les autres cas de figure, l'audit doit être réalisé par un auditeur professionnel, à la charge du vendeur ou bailleur. Le tarif n'est pas réglementé et varie donc d'un professionnel à l'autre. Le mieux est de faire établir des devis par plusieurs professionnels. Pour vous aider dans votre choix de prestations, vous pouvez faire appel gratuitement à vos conseillers France Rénov'.



Que doit contenir l'audit énergétique ?

- un état des lieux général du bien (caractéristiques thermiques et géométriques, indications sur les équipements de chauffage, de ventilation, d'éclairage...);
- une estimation de la performance énergétique du bâtiment ;
- des propositions de travaux de rénovation permettant d'améliorer le niveau de performance énergétique ;
- l'estimation des économies d'énergie possibles avec travaux ;
- des ordres de grandeur des coûts des travaux proposés ;
- la mention des principales aides publiques mobilisables pour la réalisation des travaux.

Bilan 2023 pour notre Espace France Rénov'

152 rendez-vous lors des permanences

99 dossiers chantiers en cours ou achevés

16 dossiers aides en cours ou attribués

Témoignage d'un habitant de Chailly-en-Bière

Quelles ont été vos motivations pour la réalisation de travaux ?

La maison a été construite en 1973, les normes d'isolation n'étaient pas très poussées à l'époque, nous dépensions 4.600 euros par an de chauffage et la température à l'intérieur variait beaucoup. Ce n'était pas très confortable.

Nous avons contacté un conseiller France Rénov' pour nous accompagner dans ce projet de rénovation globale. Un audit énergétique avec un bureau d'études thermiques a été nécessaire afin de bénéficier de subventions et de passer notre logement d'une étiquette énergétique G à B.

Quels sont les travaux que vous avez entrepris ?

Il s'agissait du changement de menuiseries, système de chauffage, isolation des murs et toiture. Après quelques ajustements techniques avec l'artisan, pour la charge de l'isolant sur la charpente, j'ai opté pour un matériau léger (polyuréthane) mais de forte épaisseur, qui assure un bon confort en été et en hiver. Pour les murs, l'isolation en laine de bois garantit une bonne gestion de l'humidité et crée une inertie pour que les murs soient frais en été. Pour le système de chauffage deux pompes à chaleur air/air ont été installées. Par période de grand froid, nous allumons un feu dans l'insert pour soulager les pompes à chaleur.

Avez-vous déjà senti une différence de confort ?

Les travaux nous ont permis de diminuer notre consommation de plus de 30%. Nous sommes très satisfaits de la baisse de consommation et surtout du gain en confort. La maison est beaucoup plus agréable. Les aides financières encouragent à pousser notre projet de travaux et aller plus loin que ce que nous aurions fait sans accompagnement.



Contactez sans plus attendre votre conseiller France Rénov' avant travaux et même avant achat d'un bien afin d'échanger sur le Diagnostic des Performances Énergétiques (DPE).

Le programme 2024 pour petits et grands

Les Relais Petite Enfance (RPE) sont un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Ils bénéficient d'un accompagnement méthodologique, technique et financier de la part de la Caisse d'allocations familiales. Ils sont agréés pour 5 ans. Le Pays de Fontainebleau vient d'obtenir un nouvel agrément plus étendu.

Les RPE animent le territoire avec des événements, ateliers pour les tout-petits et leurs assistantes maternelles et gardes à domicile. Les animatrices apportent conseils aux parents et professionnels de la petite enfance.

En 2024, musique et yoga seront à nouveau au programme des ateliers.

Côtés temps de professionnalisation, pas moins de 15 rendez-vous sont programmés pour faire évoluer les pratiques, informer et accompagner.

Les thématiques permettent d'aborder toutes les facettes du métier :

- Le juridique est une base indispensable, une aide au suivi des contrats qui lient le professionnel aux parents.
- La préparation au certificat « Sauveteur secouriste » sera proposée.
- Des conférences sensibilisent aux différentes circonstances de l'accueil du jeune enfant, qu'il soit dans une situation difficile, porteur de troubles autistiques.
- L'évolution des pratiques, c'est aussi appréhender les jeux différemment pour s'adapter au développement de l'enfant.
- Enfin, le métier d'assistante maternelle ou garde à domicile, si épanouissant soit-il, nuit parfois au rythme personnel de l'accueillant. Une conférence sera animée pour prévenir l'épuisement professionnel et apprendre à garder du temps pour soi.



Spectacle Noël RPE les lutins de la Reine

Un groupe d'analyse de pratique est animé tout au long de l'année à Fontainebleau par Catherine MESSIER-FAURE, psychologue spécialisée dans la petite enfance.



Spectacle B.A BA du climat créé par l'accueil de loisirs

La citoyenneté dès le plus jeune âge

NOUVEAUTÉ

En septembre, l'accueil de loisirs a élu des délégués. Après une campagne d'affichage et une élection menée dans les règles de l'art, les délégués élus ont reçu un cahier pour recueillir les idées d'activités ou sorties émises par les autres enfants du centre. Les délégués interviendront ponctuellement lors de réunions d'équipe pour échanger directement avec les animateurs. Ils participent actuellement à l'élaboration de la gazette de l'accueil.



Élection des délégués de l'accueil de loisirs



Le **COMPOSTAGE** facile à tout âge !

Le projet fil rouge de l'année est le BA-B-A du climat

Tout au long de l'année scolaire 2023-2024, l'ensemble des groupes d'enfants et ados sont sensibilisés au développement durable et à l'environnement. Les actions programmées répondent à 3 objectifs visés dans le projet éducatif de territoire - plan mercredi qui rassemble à l'initiative de l'agglomération, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative pour les temps scolaires (écoles), périscolaires (garderie) et extrascolaires (accueil de loisirs).

Les animations viseront à :

- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et favoriser la citoyenneté, notamment en valorisant les ressources locales
- Favoriser la découverte scientifique et numérique en cohérence avec les apprentissages scolaires
- Créer des espaces ouverts aux familles, sécurisants et valorisants pour tous les enfants en encourageant leur implication et leur participation.

Un composteur a été installé dans les jardins de l'accueil de loisirs et les enfants y déposent les restes de fruits et légumes du repas de midi et du goûter.

La collecte de bouchons est reconduite à l'échelle du territoire grâce à un travail avec les services enfance jeunesse communaux. Ces bouchons seront remis en fin d'année à l'association Les Clayes Handisport.

Un temps fort familial est programmé le 1er juin, les animateurs, l'agent en charge de l'animation de notre PCAET (page 14-15) et le SMICTOM de la Région de Fontainebleau préparent une journée festive.

Le respect de la forêt et sa préservation ont fait l'objet du spectacle de fin d'année (page ci-contre).

Une année 2024 sous le signe de l'olympisme

Depuis 4 ans, l'agglomération se prépare à la venue des JO aux portes de son territoire. Elle est pour cela labellisée Centre de préparation aux jeux olympiques (CPJ) depuis le début de l'aventure, le programme pluriannuel de travaux a porté ses fruits et deux délégations étrangères au moins seront présentes en juillet pour acclimater et entrainer leurs athlètes.

La délégation irlandaise occupera le stade Mahut du 15 juillet au 8 août 2024. L'agglomération prendra les couleurs de l'Irlande pour l'occasion.



Signature avec la fédération d'athlétisme irlandaise



Signature avec la délégation de la Corée du SUD

Citésports dans l'enceinte du Centre National des Sports Défense (CNSD) accueillera pour sa part la délégation de Corée du Sud en amont des épreuves. Pas moins de 250 athlètes seront présents. Une belle effervescence en vue pour le territoire !

Les dates à retenir

Avant les Jeux de Paris 2024, le Pays de Fontainebleau sera terre d'accueil pour des événements de très grande envergure.

Le Printemps des Sports équestres renouvelle sa présence au Grand Parquet pour la troisième année avec chaque année une programmation qui va crescendo.

Le meeting national d'athlétisme de Seine-et-Marne rassemblera au Stade Philippe Mahut un plateau d'athlètes incroyable et sans doute pourrez-vous y croiser de futurs champions olympiques.



Meeting d'athlétisme 2023

La flamme olympique traverse le Pays de Fontainebleau. Le 20 juillet prochain, vous êtes attendus pour assister au passage de la flamme olympique. Portée par 15 relayeurs, champions Seine-et-Marnais, elle sillonnera les rues depuis le CNSD jusqu'au stade Philippe Mahut. S'en suivra une journée festive, familiale et sportive : le contenu vous sera dévoilé dans la lettre d'avril.



Printemps des sports équestres 2023



TERRE DE JEUX 2024

Tout au long de ce premier semestre 2024, l'agglomération vous propose des animations en lien avec le sport et les jeux olympiques

Tentez votre chance au jeu du parcours des Mascottes !

Nos mascottes, Oly et Para, ont entamé leur voyage au Pays de Fontainebleau. Tous les 10 jours, elles nous partageront leur périple en nous envoyant un selfie ! Elles prendront la pose dans des lieux emblématiques de notre territoire, qu'il vous appartiendra de découvrir ! Pour participer et tenter de remporter une mascotte, rien de plus simple : rendez-vous sur le compte Instagram de l'agglo (pays_de_fontainebleau_agglo) et soyez le premier ou la première à découvrir la commune dans laquelle nos mascottes ont fait étape !

26 COMMUNES
POSTS
GAGNANTS



Un service enfance jeunesse dans les starting blocs

Le service enfance jeunesse prépare un programme olympique d'anthologie. Les jeunes de 3 à 17 ans se retrouveront en juin prochain pour une journée olympique commune à tous les accueils de loisirs du territoire. Les Relais Petite Enfance (RPE) unissent leurs forces et leurs muscles pour accomplir un relais olympique. Les assistants maternels et gardes à domicile sont conviés à cette épreuve programmée le 2 juin prochain au stade Coubertin à Vulaines-sur-Seine.

Les graffs olympiques continuent de se déployer. Dernier en date, le citystade du Boulevard Foch à Fontainebleau avec une réalisation par les jeunes du pôle jeunesse de Fontainebleau.

Un mois, un sport

Afin de valoriser le vivier associatif sportif de notre territoire, chaque mois une vidéo portrait est postée sur les réseaux sociaux. Le club d'aviron (ANFA Aviron), le Rugby Sud 77 et le Club de natation de Fontainebleau-Avon (CNFA) se sont déjà prêtés au jeu. Chaque président, entraîneur, y partage l'amour de son sport et de la transmission aux plus jeunes.



Suivez l'actualité associative



Graff Terre de Jeux - Fontainebleau

La piscine

La piscine de la Faisanderie fait face au cours des derniers mois à un manque de personnel ce qui n'a pas permis d'ouvrir l'ensemble des créneaux de séances publiques. Il a malheureusement fallu prioriser les utilisations et les moyens humains ont été concentrés sur les activités (apprentissage de la natation, aquagym, bébés nageurs) ainsi que l'accueil des scolaires pour lesquels l'apprentissage de la nage est une nécessité dans le cadre de la prévention contre les noyades. Ainsi, la natation scolaire, l'encadrement des associations et des activités en régie ont été maintenues du lundi au vendredi. La Communauté après bien des difficultés a adapté sa démarche de recherche d'agent, qui semble désormais porter ses fruits. La situation devrait donc désormais rentrer dans l'ordre rapidement.

À compter de début juillet, après la période scolaire et la fin des activités, la piscine se mettra en pause pour une phase conséquente de travaux de mise en conformité et d'accueil de nouveaux équipements. La CAPF est en pourparlers avec le CNSD pour permettre le déploiement pendant les travaux d'une offre alternative notamment pour permettre une continuité de la natation scolaire

Les transports

Le réseau de transports géré par IDFM a été confronté à de nombreux dysfonctionnements à la rentrée scolaire 2023, englobant des retards fréquents, des offres non réalisées et une surcharge persistante. Cette situation a suscité de fortes préoccupations. Face à ces difficultés, les élus du Pays de Fontainebleau ont organisé sans relâche des temps d'échanges et des visites de terrain avec Île-de-France Mobilités (IDFM), autorité organisatrice du transport et son prestataire Transdev.

Pascal Gouhoury, Président de l'agglomération et Sonia Risco, Vice-présidente en charge de la mobilité, ont interpellé Valérie Péresse pour aboutir à une campagne de dédommagement par IDFM. Cette initiative vise à compenser les désagréments subis par les usagers.

La communauté d'agglomération maintient des points hebdomadaires avec Transdev et IDFM, afin de porter à connaissance les difficultés des usagers et améliorer la qualité du service.

L'AGGLO RECRUTE !

OFFRES D'EMPLOIS

Un(e) responsable administratif(ve) pour la piscine de la Faisanderie

Un(e) agent(e) d'entretien et d'accueil de la piscine

Un(e) agent(e) d'entretien piscine (remplacement agent indisponible)

Responsable du service petite enfance / enfance / jeunesse

Un(e) animateur(trice) de Relais Petite Enfance

Un(e) animateur(trice) du mercredi

Un(e) chargé(e) de la commande publique

Un(e) acheteur (euse)

Un(e) gestionnaire RH

Chargé(e) d'exploitation en eau et assainissement

STAGES

Juridique eau et assainissement

Affaires publiques

informatique

Plus d'infos



Pays de Fontainebleau
Communauté d'Agglomération

Focus sur les métiers de la petite enfance et de l'animation

Le secteur de l'animation connaît une pénurie de personnel. Chaque année, l'agglomération finance la formation de quatre futurs animateurs. Les candidatures sont examinées prioritairement et par ordre d'arrivée pour les jeunes des 11 communes portant la compétence jeunesse intercommunale (Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Bois-le-Roi, Cély, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière et Saint-Sauveur-sur-École). En contrepartie de l'aide financière, le stagiaire s'engage à travailler l'équivalent d'un mois d'été comme animateur sur l'un de nos accueils collectifs de mineurs, avec rémunération.

+ d'infos



TRIBUNE LIBRE

Villes Villages Forêts

Un premier bilan carbone au pays de Fontainebleau, bravo !

Economies d'énergie, développement des mobilités douces et bien d'autres dispositifs prometteurs. Cependant, un élément manque : l'impact carbone de la construction. Avec un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU) prévoyant de réduire les espaces verts en centre-ville, d'urbaniser des parcelles agricoles et de densifier avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) prévu, le futur bilan carbone sera affecté. Bien résister aux futures canicules, c'est préserver nos arbres en ville.

Pourquoi continuer à intensifier l'urbanisation avec une ligne R déjà saturée et un nombre croissant de logements vacants ?

Sommes-nous bien conscients que la construction est responsable de 23 % des émissions de gaz à effet de serre ?

Comment expliquer que des projets sont prévus avec par exemple une chaudière à gaz et une isolation thermique insuffisante ?

Toutes ces questions sont à prendre en compte pour continuer à améliorer notre bilan carbone.

5^{ème} salon du bien être

Samedi 27 janvier de 14h à 18h
Dimanche 28 janvier de 10h à 18h
Ury
Salle Yvonne Garnier

**Projection-débat du film
«Divorce à l'italienne» - FLC**

Lundi 12 février à 19h30
Fontainebleau
Cinéma l'Ermitage

Concert Georges Chelon

Samedi 24 février à 20h30
Barbizon
Espace culturel Marc Jacquet

**Exposition Véronique
Duchene par FLC**

Du samedi 2 mars au
vendredi 5 avril
Fontainebleau
la Maison des Associations

**Journée Folle des
Instruments**

Samedi 9 mars de 10h à 17h
Avon • Centre commercial de
la Butte Montceau

Salon des Arts

Du vendredi 22 mars au
dimanche 24 mars
Achères-la-Forêt
Salle La Ruche de Candy

**Wazo : performance de street-
art et lecture publique**

Samedi 23 mars de 14h30 à 19h
Samedi 30 mars de 18h30 à 20h
Fontainebleau
Galerie ArtFontainebleau

Concert de Bernard Sauvat

Samedi 30 mars à 20h30
Barbizon
Espace culturel Marc Jacquet



■ Sport ■ Musique ■ Conférence ■ Exposition ■ Théâtre ■ Animation ■ Visite guidée

Pour toutes questions : Fontainebleau Tourisme • info@fontainebleau-tourisme.com
boîte de dialogue en ligne sur www.fontainebleau-tourisme.com

**Théâtre municipal de Fontainebleau****Théâtre : « Changer l'eau
des fleurs »**

Mardi 9 janvier à 20h30

Music-Hall : « Les Vilaines »

Dimanche 14 janvier à 17h

Théâtre Jeunesse :**« Bleu »**

Mardi 16 janvier à 19h

**Les nuits de la lecture :
du crépuscule à l'aube**

Samedi 20 janvier à 19h30

**90 Minutes avec
Pierre Richard**

Lundi 22 janvier à 20h30

Concert : « ONDIF »

Samedi 3 février à 20h30

**Théâtre : « Le Manteau
de Janis »**

Samedi 10 février à 20h30

**Théâtre : « Les voyageurs
du crime »**

Jeudi 15 février à 20h30

**Spectacle Humour :
« J'ai des doutes »**

Vendredi 8 mars à 20h30

**Les Misérables par La
compagnie Gavroche**

Dimanche 10 mars à 16h00

**Spectacle jeunesse
« Karl »**

Mercredi 13 mars à 19h

**Spectacle de danse :
« Vivantes »**

Samedi 16 mars à 19h30

Les Langagières

Lundi 18 mars et
samedi 23 mars

**Théâtre : « Glenn, la
naissance d'un prodige »**

Jeudi 28 mars à 20h30

**Les activités de l'Office de Tourisme****Visite guidée thématique
et culturelle en forêt de
Fontainebleau**

Le samedi 13 et
le dimanche 28 janvier,
le samedi 10 et
le dimanche 18 février et
les samedis 2 et 23 mars

**Stage photographique –
Magie de la forêt**

Le samedi 24 février et
le samedi 23 mars

**Visite guidée - Sur la trace
des animaux en forêt de
Fontainebleau**

Le samedi 13 janvier,
le samedi 17 février et
les samedis 16 et 30 mars

**Initiation à l'escalade
de bloc en forêt**

Le samedi 20 janvier,
les samedis 10 et 24 février et
les samedis 9 et 30 mars

**Visite guidée de l'École
Militaire d'Équitation
(EME/CNSD)**

Le samedi 13 janvier, le samedi 17
février et le samedi 16 mars

**Visite guidée du village
des peintres de Barbizon**

Le samedi 23 mars

**Visite guidée Second
Empire de la ville de
Fontainebleau**

Le samedi 23 mars



Pays de
Fontainebleau
Office de Tourisme

**Réservations obligatoires en ligne
sur www.fontainebleau-tourisme.com**

Pour toutes autres questions : 01 60 74 99 99 et par mail info@fontainebleau-tourisme.com



Château de Fontainebleau

Fontainebleau

Exposition « Fontainebleau, portraits d'un château »
Jusqu'au lundi 25 mars

Visite guidée :
Splendeurs et coulisses
Jusqu'au dimanche 7 janvier

Visite en famille
« D'Artagnan »
Jeudi 4 janvier et
dimanche 7 janvier
à 10h30, 12h, 14h30 et 16h

Les malles Micro-Folie

Vendredi 5 janvier à 14h30
Avon
Médiathèque Les Sources Vives

Le mois polaire Conférence, expositions, projection

Du vendredi 5 janvier au
vendredi 19 janvier
Barbizon
Espace culturel Marc Jacquet



Exposition Sophie Morisse

Jusqu'au dimanche 7 janvier
Fontainebleau
Galerie ArtFontainebleau

Mondes en couleurs, exposition collective

Jusqu'au dimanche 28 janvier
Fontainebleau
Galerie Fontaineblow

Théâtre Guignol

Mercredi 3 janvier à 16h15
Dimanche 7 janvier à 16h15
Fontainebleau
Théâtre Guignol de Fontainebleau

■ Sport ■ Musique ■ Conférence ■ Exposition ■ Théâtre ■ Animation ■ Visite guidée

Pour toutes questions : Fontainebleau Tourisme • info@fontainebleau-tourisme.com
boîte de dialogue en ligne sur www.fontainebleau-tourisme.com

Concert : The Dirty Ragtimers

Samedi 6 janvier à 18h
Samois-sur-Seine
Foyer Django Reinhardt



Séance-débat en avant première autour du film : « The Ascent »

Dimanche 7 janvier à 18h30
Fontainebleau
Ciné Paradis

■ Sport ■ Musique ■ Conférence ■ Exposition ■ Théâtre ■ Animation ■ Visite guidée

Pour toutes questions : Fontainebleau Tourisme • info@fontainebleau-tourisme.com
boîte de dialogue en ligne sur www.fontainebleau-tourisme.com

Les concerts de Barbizon classique

Des airs avec baryton,
soprano et piano
Samedi 20 janvier à 20h
Le duo Favier/Soulard
Samedi 23 mars à 20h

Barbizon
Espace Culturel Marc Jacquet

Exposition de Sylvie Alves Pereira par FLC

Du vendredi 12 janvier au
vendredi 16 février
Fontainebleau
la Maison des Associations

Les conférences de l'INSEAD

Jeudi 18 janvier à 20h30
Fontainebleau
INSEAD

Canit Trophy

Samedi 27 janvier et
dimanche 28 janvier
Fontainebleau
Le Grand Parquet

Venez à la rencontre de votre agglomération

Janvier	Février	Mars
10 France Rénov' ADIL	1 Rencontres éco	6 France Rénov'
12 Fin vote public	7 France Rénov'	7 CAUE voir p. 16
17 France Rénov'	8 Conseil communautaire	13 France Rénov' ADIL
24 France Rénov' ADIL	14 France Rénov' ADIL	20 France Rénov'
30 Atelier éco	21 France Rénov'	27 France Rénov' ADIL
31 France Rénov'	28 France Rénov' ADIL	28 Conseil communautaire

TEMPO

LES MANIFESTATIONS
DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

JANVIER FÉVRIER MARS
2024